

École élémentaire André Higonet 2948 route de Mâcon 71870 Hurigny Tél : 03.85.34.79.75 mail : ce.0710249k@ac-dijon.fr web : http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr	Procès-verbal du conseil d'école du 26 juin 2018
---	---

Présents :

Mmes Bernard-Quinanzoni, Fougeras, Cayrier-Landré, Usinabia, Nouveau, Papet et Bernard, représentantes des parents d'élèves,
 M. Vallet, adjoint chargé des affaires scolaires
 Mme Decreusefond, DDEN
 Mmes Drevet, Hennebaut, Ruoppolo, Meunier, MM. Pitre, Valentin et Duquennoy, enseignants
 M Delarche, enseignant spécialisé

Excusés :

M. François, Inspecteur de l'Éducation Nationale
 M. Deynoux, Maire
 Mmes Drouot, enseignante
 Mme Lavenant, psychologue scolaire

Mme Usinabia est désignée comme secrétaire de séance.

1/ Rentrée 2018

Mme Ruoppolo quitte l'école. Elle est remerciée pour son implication dans la vie de l'école. L'enseignant qui la remplacera n'est pas encore connu. En septembre, l'école accueillera 106 élèves .

Mme Drevet	M Duquennoy	Mme Hennebaut	CM1-CM2A	M Pitre
25 CP	21 CE1	21 CE2	10 CM1 9 CM2	10 CM1 10 CM2

Les élèves actuellement en CM1 resteront dans la même classe, le conseil des maîtres a décidé de faire une exception à cette règle pour le bien être d'un enfant.

Les listes de fournitures seront disponibles sur le site internet de l'école début juillet.

2/ Budget 2018

La municipalité, qui est remerciée, a répondu favorablement aux demandes de l'équipe enseignante.

Fonctionnement	Investissement
4520 € + 360 € pour la BCD + 285 € pour le matériel pédagogique + 1100 € pour le renouvellement de manuels + 165 € pour l'achat d'une mallette PPMS soit 6430 €	4400 € pour l'installation de deux tableaux numériques. 3000 € pour l'achat de mobilier scolaire soit 7400 €

Les dépenses suivantes ont déjà été engagées :

- manuels : lecture en CE1, mathématiques en CE2, Espace et temps en CE2, des leçons numériques en sciences pour le cycle 2
- EPS : boussoles, frisbees et raquettes de badminton adaptées au élèves du cycle 2
- le mobilier scolaire et les tableaux numériques ont été commandés.

3/ Coopérative scolaire

L'OCCE a décidé de transférer tous les comptes de la Banque Postale au Crédit Mutuel (pas de frais de tenue de compte).

- solde du compte en début d'année scolaire : 1 637,63 €
- solde en fin d'année à 893,12 €
- 1 449,51 € de dépenses (adhésion, assurance, jeux de cour...)
- 705,00 € de cotisations des parents

4/ Bilan du Rased

Monsieur Delarche, maître chargé de l'aide pédagogique, intervient auprès des élèves en difficulté sur demande de l'enseignant. Les parents sont systématiquement informés de cette prise en charge lors d'un entretien. Ses actions portent essentiellement sur la lecture et la production d'écrits (75 % de son activité). Il s'agit de donner des outils aux élèves pour qu'ils acquièrent les compétences qui leur font défaut et leur redonner confiance en eux.

Cette année, il a suivi : 44 élèves à Charnay-les-Mâcon, 11 à Hurigny, 5 à Saint-Martin-Belle-Roche, 4 à Sennecé-les-Mâcon. A Hurigny, il a suivi 5 élèves de CP et 4 élèves de CE1 en lecture et production écrite, ainsi que deux élèves de CM. Le Rased a participé à la passation d'évaluations diagnostiques dans les différentes classes de l'école pour avoir une connaissance précise du niveau des élèves et anticiper les besoins.

L'année prochaine, M Delarche souhaite développer des actions de prévention à destination des élèves de maternelle en compréhension de la langue orale.

La psychologue scolaire, Madame Lavenant, intervient, quant à elle, sur demande des familles.

Monsieur Delarche remercie la municipalité d'Hurigny pour l'accueil et le financement du matériel nécessaire à l'accompagnement des élèves. Pour information, 2 communes refusent à ce jour de participer au financement du RASED. L'Inspecteur de la circonscription en a été informé.

5/ Projet d'école

Axe 1 : Français : Améliorer la compréhension orale et écrite de la langue.

Les outils testés (Lectorino et Lectorinette, Lector et Lectrix) concernent l'enseignement de la compréhension. Ils s'appuient sur des textes courts. L'équipe enseignante considère que les démarches proposées sont intéressantes. Il faudra plusieurs années pour déterminer si elles sont efficaces.

Concernant l'enseignement du vocabulaire, il était prévu que les enseignants établissent une liste de mots à étudier chaque année. Une circulaire récente de M. Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, annonce la prochaine publication d'une telle liste au niveau national. L'équipe enseignante a décidé d'attendre sa publication avant de se lancer dans une programmation d'école qui risquerait de devenir « obsolète » rapidement.

Après une année d'utilisation du « carnet de vocabulaire » l'équipe enseignante s'interroge sur son mode opératoire et l'utilisation ultérieure de cet outil par l'élève. Une évolution est à envisager .

Axe 1 : Mathématiques : Améliorer la compréhension du langage spécifique aux mathématiques.

Une liste du vocabulaire spécifique à l'enseignement des mathématiques a été établie pour chaque cycle. Un lexique sera intégré aux outils existants des élèves.

Axe 2 : Développer la coopération pour améliorer les relations élèves-élèves.

Les récréations animées, l'ouverture d'un espace bibliothèque/ludothèque pendant les récréations et le système de parrainage ont permis d'améliorer le climat dans la cour de l'école. Les conflits entre élèves sont peu fréquents et ils parviennent souvent à les régler seuls (délégués de classe / parrains). L'idée de former des élèves médiateurs est donc provisoirement suspendue.

Un travail sur les émotions est conduit dès le CP. En CE2, les élèves apprennent à utiliser les « messages clairs » (technique qui permet de gérer les petits conflits).

Certaines classes ont testé la « boîte à émotions ». Les élèves ne l'utilisent que très peu voire pas du tout. L'équipe renonce à la généraliser sur l'école. Chaque enseignant décidera ou non de l'utiliser.

Concernant les parrainages, l'équipe fixe un objectif de 3 rencontres inter classes par an (une par trimestre).

Axe 3 : Mettre en place le parcours citoyen

Des temps d'échanges sont mis en place dans les classes pour préparer les réunions du conseil d'élèves et du conseil communal des enfants

Pour l'année 2018-2019, la participation de l'école au Téléthon sera reconduite. Chaque classe devra mener une action de prévention. Les thèmes seront définis début septembre. Les élèves seront acteurs dans ce projet.

Axe 4 : Améliorer la communication intra et inter cycle dans le suivi des élèves en difficulté.

La fiche de suivi a été créée et son utilisation est effective.

A la rentrée prochaine, les heures d'APC devront être utilisées pour travailler la compréhension de la langue écrite.

6/ Projets des classes et Sorties scolaires

École et cinéma : Les élèves de GS/CP, CE1/CE2 et CM1-CM2 B sont allés voir « Jour de fête », un film en noir et blanc réalisé par Jacques Tati.

Les Incorruptibles : les élèves de la grande section au CE2 ont choisi leur livre préféré. Les résultats des votes des enfants et des adultes sont visibles sur le site internet de l'école. Ce dispositif permet de mettre en place des moments de lectures partagées parents/enfants. Il est en parfaite adéquation avec la demande du Ministre de l'Éducation Nationale qui invite les enseignants à encourager de telles pratiques dans les familles.

Visite de la cité médiévale de Brancion : Les élèves de Mme Drevet et de M. Duquennoy ont visité le château et ont participé à un atelier : construction d'un destrier pour les élèves de GS/CP et réalisation d'un bestiaire médiéval pour les CP/CE1.

La manufacture d'idées : Les élèves de CP/CE1 ont présenté leurs travaux pendant le festival. Des affiches comparant Hurigny et Bobigny, un milieu rural et un milieu urbain, ont été réalisées.

Visite à l'écomusée de Pierre-de-Bresse : Les élèves de Mme Hennebaut et de M Duquennoy ont pu découvrir les métiers et l'alimentation d'autrefois.

Boules lyonnaises : Le cycle des classes de CE1/CE2 et CM1-CM2 se clôturera par une rencontre avec l'école de Clessé au boulodrome de Mâcon.

Permis piéton (CE2) : Même si la gendarmerie n'intervient plus pour faire passer le « permis piéton », cet apprentissage reste au programme de l'école élémentaire. C'est donc Mme Hennebaut qui sensibilise désormais les élèves sur ce thème.

Parrainage

Parrainage des MS/GS par les CE1/CE2 : jeu de piste organisé en fin d'année scolaire

Parrainage des GS/CP par les CM1/CM2 de M Pitre : Les plus grands apprendront aux plus jeunes à s'orienter avec une boussole. Les CP devront lire un message et répondre à une question à laquelle ils seront les seuls à pouvoir répondre.

Parrainage des CP/CE1 par les CM1/CM2 de Mme Ruoppolo : organisation « d'olympiades » pour la dernière semaine de l'année.

Sortie au Creusot et à Blanzay Les élèves de CM1 et CM2 ont visité le musée Schneider au Creusot. Les élèves n'ont pas été attentifs car il y avait beaucoup de théorie sur la révolution industrielle. Suite à une panne, l'animation prévue n'a pas pu avoir lieu. À Blanzay, les élèves sont descendus dans la mine. Mme Ruoppolo est intervenue en classe pour apporter son témoignage sur la vie des enfants dans les mines dans le Pas-de-Calais.

Sortie au planétarium de Vaux-en-Velin Les élèves de Mme Meunier participeront à 3 ateliers : visite à l'aide d'un questionnaire, séance de manipulation pour comprendre les relations entre le Soleil, la Terre et la Lune et séance au planétarium pour observer les constellations..

Permis Internet (CM2) Le maréchal-des-logis-chef Laetitia Allibert a fait passer le permis internet aux CM2. Elle a insisté sur la continuité du projet en 6ème et notamment sur le harcèlement sur les réseaux sociaux et les dangers d'Internet.

Permis vélo (CM2) La gendarmerie n'intervient plus dans ce cadre. L'école a pu obtenir un kit de formation et Monsieur Pitre s'est chargé de faire passer ce test aux élèves. Deux épreuves ont été proposées une épreuve théorique et une épreuve pratique (rouler sur une bande de 40 cm de large, slalomer en pédalant...). La mairie a mis à disposition un terrain sécurisé.

Projet « scratch » (CM1-CM2) : Scratch est une application gratuite qui permet de s'initier à la programmation. Les élèves du collège n'ont pas pu répondre aux défis envoyés par nos élèves à cause de travaux dans leur salle informatique.

7/ Questions diverses

- Question 1 : Est-il possible d'organiser des conférences/débats à destination des parents et des enseignants ? Le harcèlement scolaire pourrait constituer un premier thème.

L'idée d'organiser des conférences/débats est intéressante. M Delarche propose que le RASED organise ce type de rencontres. Elles seraient destinées aux parents et enseignants des communes de son secteur d'intervention. Il propose d'organiser une réunion de ce type par année scolaire. M. Vallet indique que la municipalité peut mettre à leur disposition les moyens nécessaires.

L'idée de faire intervenir Emmanuelle Piquet de Chagrin scolaire est également évoquée.

Pour information, les enseignants ont été contactés l'année dernière par Aurélie Varrot, directrice de l'École Supérieur du Professorat et de l'Enseignement. Elle est venue proposer une expérimentation qui consistait à faire intervenir les psycho-praticiens de Chagrin Scolaire au sein de l'école. Après réflexion, l'équipe a décliné l'offre en raison du coût important à la charge de la commune et parce que rien ne garantissait une prise en charge effective de tous les élèves qui en feraient la demande.

- Question 2 : Pourquoi les élèves de CE1/CE2 sont-ils restés seuls dans leur classe lors de la grève de leur enseignante ?

Seulement 9 élèves étaient présents. Nous pensions pouvoir leur faire confiance. La porte qui sépare les classes de Mmes Ruoppolo et Hennebaut est restée ouverte. Mme Ruoppolo et M Duquennoy sont venus plusieurs fois vérifier que tout se passait bien. Pourtant, un objet a disparu et il n'a pas été retrouvé. A l'avenir, les élèves seront toujours répartis dans les autres classes en cas d'absence de leur enseignant.

À 20h15, la séance est levée.

La secrétaire de séance,
Mme Usinabia

Le président,
M. Duquennoy